

Solidaires



Branche CNRS-INSERM

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE ORGANISATION DU CNRS

Bernard Larrouturou (BL) - 26 avril 2005 (texte complet sur l'intranet du CNRS <http://intranet.cnrs.fr/>)

Résumé-critique du texte soumis au Conseil d'Administration (CA) du 19 mai

PRESENTATION DU CONTEXTE

Après de nombreuses moutures (mise en ligne sur l'intranet de très nombreux textes, projets, expérimentations...obligeant à une grande assiduité pour pouvoir « suivre »), le Directeur Général (DG) a publié le 28/4 une ultime version des principes de réforme du CNRS, après négociations -à l'arraché- avec le Président du CA, Bernard Meunier, mais **sans avoir entendu le chœur des représentants du personnel demandant un moratoire jusqu'à la parution de la LOPR** (Loi d'Orientation pour la Recherche).

Répondant à une question sur le web, BL note que cette évolution intègre une grande partie de la réflexion des Etats Généraux et de la préparation de la LOP : Ah bon ! Lui, il connaît déjà son contenu ?? C'est ce projet de délibération du CA qui a été soumis au CTP du 9 mai (majorité POUR grâce notamment au Sgen-CFDT et au SNIRS-CGC) et au Conseil Scientifique (CS) du 13.

BL affectionne le management (comité de direction), et la récente embauche de « son » Secrétaire Général, Hervé Mathieu, son ancien bras droit quand il était PDG de l'INRIA (exemple d'EPST « prestataire de services »), va dans ce sens.

Dans cet esprit, il propose (impose ?) ici une réforme de la Direction du CNRS, aussi bien directions scientifique qu'administrative. Il répond ainsi au CAP (**Contrat d'Action Pluriannuel**, passé avec l'Etat en 2002, reposant sur le **Projet d'Etablissement**), et à ses orientations critiquées à l'époque (recherches orientées, interdisciplinarité forcée, excellence obligatoire...), mais aussi à une volonté propre de faire remonter le maximum d'infos à la tête, et de faire du CNRS un **Etablissement « fort »**. Pour cela, il avait présenté il y a un an son « **Projet pour le CNRS** » (actuellement réparti sur 12 chantiers), sans attendre les orientations devant sortir des débats en cours (EG, LOPRI,...), dont entretemps peu d'orientations lourdes ont varié.

Ce texte, devant prendre effet le 1^{er} janvier 2006, comporte 3 volets :

1. « Les principaux enjeux » : analyse des principaux axes de développement proposés ;
2. « La future organisation du CNRS » : justification des choix d'organisation « matricielle » ;
3. « La délibération du CA » : rôle et interactions des 6 Départements Scientifiques (**DS**), de la Mission de la Stratégie et de la Prospective (**MSP**), de la Direction Scientifique Générale (**DSG**), des 5 Directeurs Inter-Régionaux (**DIR**), et du Comité de Direction (**CoD**).

2 annexes détaillent l'évolution des DS et le nouvel organigramme.

Effet des **protestations** lors du précédent CA du 24/3, et des sections du Comité National :

- les « détails » qui figuraient dans d'anciens textes n'apparaissent plus : la mise en œuvre de l'évolution des laboratoires (taille et regroupements, notion de labo « lié » sans label CNRS, modalités d'attribution des moyens), de l'attention aux équipes et aux jeunes leaders, des simplifications administratives...est renvoyée à des textes ultérieurs ;
- le rôle de gestion directe des moyens par les DIR a été gommé.

Néanmoins, cela ne veut pas dire qu'il y ait renoncé, car les principes énoncés ne descendent pas à un niveau de détail suffisant, et reportent à des décisions du DG des pans entiers de notre organisation ; par exemple, les récentes créations d'unités montrent bien que leur taille reste au cœur des préoccupations.

1. LES PRINCIPAUX ENJEUX

Pour impulser une « dynamique du changement », 7 axes :

- être un « vrai établissement », élaborant « une **politique scientifique** lisible et mobilisatrice », en relation avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), et réformant son organisation (simplifications et assouplissements) ;
- développer les axes « **formation** » (partenariats universitaires) et « **innovation** » (rapprochement recherche privée et transferts technologiques) ;
- **interdisciplinarité** ;
- autonomie des jeunes chercheurs pour faire émerger des **dirigeants** ;
- favoriser le **développement des universités**, et le **dialogue** avec les autres EPST ;
- jouer un « rôle moteur dans la construction de l'espace **européen** de la recherche » ;
- apporter sa vision globale aux **pôles d'excellence régionaux**.

Après ces « envolées » incantatoires, aux nuances toujours plus compétitives et managériales, la future organisation est censée répondre à tous ces défis.

2. LA FUTURE ORGANISATION DU CNRS

Après avoir expérimenté depuis 1 an des « **partenariats renouvelés** » avec 5 Univ. et Grandes Ecoles, et des **directions inter-régionales** (DIR) dans 2 grandes régions (Sud-Est et Sud-Ouest), 3 réformes sont retenues :

- les 8 DS actuels sont ramassés en **6** : 4 **thématiques** et 2 **transverses**, favorisant ainsi le décloisonnement, et mettant aussi l'accent sur l'environnement et le développement durable et sur l'ingénierie ;
- **stratégie** : la DSG regroupe ces 6 DS et les 2 Instituts nationaux existants (IN2P3 et INSU) ;
- **opérationnel** : la création de 5 DIR, renforçant la dynamique régionale ET le lien avec la DG.

2 autres mesures sont proposées :

- renforcement du rôle des **instances consultatives**, au niveau DS (Conseils Scientifiques de Département CSD) et DIR (Comités Consultatifs Inter-Régionaux) ;
- **responsabilisation des directeurs** de labo et renforcement du dialogue au sein des conseils de labo.

Les détails de cette organisation sont traités dans le texte qui suit.

3. LA DELIBERATION DU CA

* DS

4 thématiques : Maths, Informatique, Physique, Planète et Univers (MIPPU), Chimie, Vivant et Homme et Société ;

2 transverses : Environnement et Développement Durable et Ingénierie.

L'IN2P3 et l'INSU sont rattachés à MIPPU. Un labo pourra avoir plusieurs tutelles scientifiques. Un bilan de cette organisation sera présenté aux CS et CA dans 4 ans.

* MSP

Rattachée au Pdt ET au DG, elle impulse la prospective (en coordination avec CA, DG, DSG, DS et Instituts, CS et CSD) et prépare la politique scientifique, ainsi que la mise en place du comité d'évaluation externe.

* DSG

Elle regroupe et coordonne les DS et Instituts, met en œuvre la politique scientifique, suit l'évaluation de la recherche et des labos, et lance les grandes opérations (nationales et internationales).

* DIR

5 DIR (l'Ile-de-France se taillant la part du lion) chapeauteront les actuels délégués régionaux, et dialogueront avec les labos, les universités et les collectivités locales, pour les projets régionaux (notamment pôles) et l'interdisciplinarité.

* CoD

Il réunit 18 personnes autour du DG :

- DSG et 6 DS ;
- Secrétaire Général et secrétaire général adjoint, DRH ;
- 5 DIR ;
- DREI (Dir. des Relations Européennes et Internationales), DRITT (Dir. des Relations Industrielles et du Transfert Technologique) et DComm (Dir. de la Communication).

Invités : les Dir. des 2 Instituts et MSP.

Le CoD arbitre l'attribution des moyens annuels des labos, sur propositions DSG et DS, après consultation DIR.

NB : le DG **nomme pratiquement tous les Directeurs et leurs cadres** (MSP, DSG, DS et membres de son équipe, DIR et membres de son équipe).

Le tout doit se faire à effectifs constants, contrôlés par des **indicateurs** (cf. LOLF - Loi Organique sur les Lois de Finances) soumis au CA.

ANNEXE : EVOLUTION DES DS

Les précisions apportées par cette annexe concernent l'élaboration de la configuration à 6 DS au lieu de 8, justifiée par l'interdisciplinarité, et la mise en avant des 2 activités transverses à titre expérimental.

Les sciences « dures » (MIPPU et Chimie) ont été éclatées pour ne pas faire un trop gros Département.

BILAN :

Libéralisation-rentabilité, flexibilité et hiérarchie accrues ; diminution des effectifs du Siège pour mieux piloter.

« Au moment où se met en place une **agence nationale de financement de la recherche**, la démonstration par le CNRS de sa capacité à élaborer une politique scientifique plus clairement affirmée, en cohérence avec les orientations de la politique nationale, sera déterminante pour la reconnaissance de son rôle essentiel dans le dispositif national de recherche, aux côtés des établissements supérieurs de recherche et de l'agence » nous disait le DG dans sa note du 1er mars : on regrette qu'aucune analyse ne soit faite de la **position du CNRS comme Etablissement de recherche fondamentale**, face à la montée des financements incitatifs (ANR) et à l'encouragement au transfert technologique à outrance (cf. le DS transverse « Ingénierie », à visée industrielle et commerciale). BL donne l'impression qu'il fera du CNRS ce que le Gouvernement voudra, et que ce sera un **instrument au service unique du pilotage**. Quid de l'**indépendance des chercheurs** ?

L'effort de l'Etat pour augmenter le financement de la recherche se place dans l'ANR et la recherche privée, et non dans l'augmentation des budgets récurrents des services publics de recherche. Les laboratoires du CNRS participent aux projets ANR pour en recueillir les financements.

La capacité de notre établissement à construire une politique de recherche indépendante avec ses laboratoires va donc être remise en cause.

Sur la viabilité de séparer l'opérationnel du stratégique, eh bien...chaque « grande entreprise » le fait ! Le risque est souvent de voir émerger un **pouvoir central très fort et technocratique**, éloigné des réalités...opérationnelles (de terrain). Au CNRS, ceci signifie certainement une diminution des capacités des DS à **coordonner la politique nationale** dans leurs domaines.

Le raccourcissement des chaînes de décision, et les responsabilités clarifiées, en soi bénéfiques, vont certainement ouvrir un risque de dérive vers un pilotage autoritaire (autocratique ?), gommant l'esprit démocratique (autogéré ?) qui entourait encore un peu l'élaboration de la politique scientifique.

A cet égard, BL clamant partout que sa réforme remportait une large adhésion en interne alors que les critiques fusaient, n'est pas un gage de grande écoute...

Simon SZMIDT, pour le Conseil de Branche, le 18/05/05.